

Fiche d'information

1. Qu'est-ce que l'infrastructure MaSanté@UE (MyHealth@EU)?

Le dossier de patient est transféré par la voie électronique au moyen d'une infrastructure européenne sécurisée et fiable dénommée MaSanté@UE (MyHealth@EU), également appelée eHealth Digital Service Infrastructure (eHDSI), l'infrastructure de services numériques dans le domaine de la santé en ligne (eHDSI), qui met en relation les points de contact nationaux pour la santé en ligne (NCPeH) des États membres de l'Union européenne. MaSanté@UE est un système électronique transfrontière qui, sur la base de votre consentement préalable, permet aux professionnels de santé qui interviennent dans votre prise en charge d'accéder facilement et en toute sécurité aux données relatives à votre santé, à tout moment et partout dans l'UE. Cet accès se fait par la voie électronique au moyen d'un portail sécurisé fourni par les points de contact nationaux pour la santé en ligne désignés par chaque pays.

Les données à caractère personnel relatives à la santé sont fournies par la voie électronique aux professionnels des soins de santé dans les États membres de l'Union européenne dans lesquels le citoyen concerné est soigné. Les données sont échangées par le NCPeH avec ces professionnels des soins de santé, qui les traitent et les stockent conformément au droit des Pays-Bas, en tant que pays dans lequel sont dispensés les soins. Vous trouverez plus d'informations spécifiques aux Pays-Bas au point 6.

2. Quelles données à caractère personnel (relatives à votre santé) sont accessibles?

Deux types de données à caractère personnel sont traitées après que le patient a donné son consentement à l'échange électronique transfrontière du dossier de patient:

- les **données administratives** du patient, qui servent à l'identifier, et
- les données à caractère personnel et relatives à la santé du patient, telles qu'elles figurent dans le **dossier de patient**.

Les données administratives contiennent les informations suivantes: les nom et prénom, la date de naissance, le sexe et la nationalité.

Le dossier de patient comprend un ensemble standardisé de données à caractère personnel et relatives à la santé du patient, qui sont transmises aux fins de la mise en place de traitements et de soins médicaux dans un autre État membre. Conformément à l'article 4 du règlement général sur la protection des données (RGPD), les «données concernant la santé» comprennent les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé du patient.

Par conséquent, le dossier de patient comprend des données essentielles concernant la santé du patient, telles que ses allergies, les traitements qu'il suit actuellement, ses maladies antérieures, ses dispositifs/implants médicaux et les interventions chirurgicales qu'il a subies, ainsi que des éléments pertinents de son parcours de soins, qui doivent permettre de prendre correctement en charge le patient à l'étranger. Ces données à caractère personnel relatives à la santé sont disponibles dans la mesure où elles sont déjà enregistrées sous forme électronique dans votre pays d'origine. La ou les sources de ces données varient d'un pays à l'autre.

Le dossier de patient comprend également les données administratives du patient et peut en outre contenir des coordonnées, telles que l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le prestataire de soins de santé privilégié, la personne de contact ou le tuteur légal du représentant.

3. Quelle est la base juridique pour l'utilisation de vos données à caractère personnel?

Conformément aux articles 6, 7 et 9 du RGPD, les services MaSanté@UE ne seront disponibles **qu'après que vous aurez donné votre consentement explicite**. Si vous ne donnez pas votre consentement explicite avant de voyager **et/ou** avant votre prise en charge effective aux Pays-Bas, le prestataire de soins de santé ne pourra pas accéder à vos données via MaSanté@UE, même en cas d'urgence.

Vos données à caractère personnel sont transférées, traitées et stockées conformément:

- aux dispositions du RGPD et de la directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers,
- à l'accord entre États membres de l'UE concernant la participation à l'eHDSI mise à disposition dans le cadre du «Mécanisme pour l'interconnexion en Europe» (MIE),
- à l'accord entre les autorités nationales ou les organismes nationaux chargés des points de contact nationaux pour la santé en ligne (NCPeH) concernant les critères requis pour la participation aux services d'information transfrontières dans le domaine de la santé en ligne, qui désigne le CIBG, agence exécutive du ministère de la santé, du bien-être et des sports, en tant que point de contact national pour la santé en ligne aux Pays-Bas, et
- à la législation nationale, notamment la loi d'application du règlement général sur la protection des données (*Uitvoeringswet Algemene verordening gegevensbescherming*) et les *Wet aanvullende bepalingen verwerking persoonsgegevens in de zorg* (dispositions complémentaires sur le traitement des données personnelles dans le domaine des soins de santé).

Lorsque vous bénéficiez d'un traitement aux Pays-Bas, vos données sont conservées aux Pays-Bas, conformément au règlement général de l'UE sur la protection des données, à la législation nationale et au règlement interne du prestataire de soins de santé concerné. Vous trouverez plus d'informations spécifiques aux Pays-Bas au point 6.

4. Quel est le but du traitement de vos données?

Vos données de santé ne seront utilisées que pour vous prodiguer des soins de santé, c'est-à-dire dans le cadre de votre prise en charge médicale par des professionnels des soins de santé (*médecins/infirmiers*) exerçant aux Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, les données de santé contenues dans votre dossier de patient ne seront à aucun moment traitées à des fins de recherche ou à des fins statistiques. Seules les données administratives servant à vous identifier seront traitées de façon anonymisée pour élaborer des statistiques, plus exactement des statistiques quantitatives sur le nombre de transferts électroniques transfrontières effectués.

5. Qui traite vos données et qui y a accès? (les destinataires de données à caractère personnel)

Les données relatives à la santé figurant dans votre dossier de patient ne seront accessibles qu'aux professionnels des soins de santé agréés aux Pays-Bas qui participent à votre prise en charge et sont soumis au secret professionnel.

Le CIBG, en tant que point de contact national pour la santé en ligne, traite vos données afin de garantir leur transmission sécurisée vers et depuis l'organisation de soins de santé et de les enregistrer. Le CIBG accède uniquement aux données administratives servant à vous identifier, que le professionnel de santé des Pays-Bas doit vérifier lorsqu'il demande le dossier de patient.

Chaque pays autorisant la prise en charge des patients dans le cadre de MaSanté@UE s'est engagé à veiller à ce que les professionnels et prestataires de soins de santé exerçant sur son territoire disposent de l'ensemble des informations et de la formation requises et nécessaires pour exécuter leurs tâches et satisfaire aux obligations liées aux services MaSanté@UE, et plus particulièrement pour satisfaire à l'obligation d'informer le patient conformément à l'article 13 du RGPD.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les pays participants, veuillez consulter le site web du point de contact national pour la santé en ligne aux Pays-Bas www.ncpeh.nl.

Enfin, les données relatives à la santé figurant dans le dossier de patient seront transférées via un portail sécurisé fourni par les points de contact nationaux pour la santé en ligne désignés par chaque pays.

6. Où les données à caractère personnel sont-elles stockées et pendant combien de temps?

Les données à caractère personnel collectées peuvent être conservées dans les systèmes informatiques des institutions de santé à la fois dans votre pays d'origine et dans le pays de traitement. Les données sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle qui est nécessaire à la finalité pour laquelle vos données à caractère personnel sont traitées. Conformément aux dispositions de la loi des Pays-Bas relative au contrat de traitement médical, les données du dossier de patient sont stockées pendant une durée minimale de 20 ans dans les systèmes d'information des prestataires de soins de santé des Pays-Bas. Le NCPeH néerlandais (NCPeH-NL) ne stocke que les données consignées et les formulaires de consentement, pour une durée de 5 ans. Le prestataire de soins de santé et le NCPeH-NL peuvent tous deux, sur votre demande, effacer l'intégralité de vos données à caractère personnel ou une partie d'entre elles. Vous trouverez plus de détails sur vos droits en matière de respect de la vie privée et sur la manière de les faire valoir au point 7.

7. Quels sont vos droits et comment les exercer?

Si vous consentez à l'échange de vos données à caractère personnel telles qu'elles sont disponibles dans votre dossier de patient aux fins de bénéficier de soins médicaux aux Pays-Bas, les services MaSanté@UE vous permettent:

- d'exercer vos droits d'accès à vos données auprès du prestataire local de soins de santé qui inclura les données dans le dossier médical;
- de demander la rectification de toute donnée inexacte conformément à l'article 16 du RGPD;
- d'obtenir sur demande l'effacement de vos données conformément à l'article 17 du RGPD;
- de restreindre le traitement de vos données ou de vous y opposer conformément à l'article 21 du RGPD;
- de retirer votre consentement

en envoyant une demande au professionnel des soins de santé qui vous soigne aux Pays-Bas et/ou au prestataire de soins de santé auprès duquel les soins ont été reçus, ou encore directement au service de la protection des données du point de contact national pour la santé en ligne, à l'adresse info@ncpeh.nl.

Comme indiqué au point 3 ci-dessus, si vous ne donnez pas votre consentement explicite au traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre des services MaSanté@UE avant de voyager et/ou avant votre prise en charge effective aux Pays-Bas, le prestataire de soins de santé ne pourra pas accéder à vos données via MaSanté@UE, même en cas d'urgence.

Pour présenter une réclamation ou poser des questions concernant vos droits découlant du RGPD aux Pays-Bas, vous pouvez contacter l'autorité chargée de la protection des données à caractère personnel aux Pays-Bas (*Autoriteit Persoonsgegevens*) au moyen du formulaire

de contact disponible ici: [Contact us | Autoriteit Persoonsgegevens](#). [Autoriteit Persoonsgegevens](#). Vous pouvez consulter la liste des autorités nationales de contrôle à l'adresse https://www.edpb.europa.eu/about-edpb/about-edpb/members_fr.

8. Points de contact:

Point de contact national pour la santé en ligne – Pays-Bas CIBG

PO Box 16114, 2515 XP La Haye
Adresse d'accueil: Hoftoren, Rijnstraat 50, 2500 BC La Haye
Pays-Bas
Tél. (+3170) 340 5487
www.ncpeh.nl

Délégué à la protection des données

Le CIBG est une agence exécutive du ministère de la santé, du bien-être et des sports (VWS) des Pays-Bas. Le ministère de la santé, du bien-être et des sports dispose d'un délégué à la protection des données indépendant, dont le rôle est de faire en sorte que les données à caractère personnel traitées par le ministère ou ses agences, ou sous le contrôle de ceux-ci, le sont conformément au RGPD et aux autres dispositions réglementaires pertinentes en matière de protection des données. Ce délégué reçoit toutes les demandes que présentent les personnes concernées par un traitement de données pour exercer leurs droits, ainsi que toutes les questions et les réclamations.

Il peut être contacté par courrier postal à l'adresse du CIBG mentionnée ci-dessus (à l'attention du service de la protection des données), ou par courrier électronique ou voie postale aux adresses suivantes:

- fg-vws@minvws.nl; ou
- Ministerie van Volksgezondheid, Welzijn en Sport
FG VWS, Directie Bestuurlijke en Politieke Zaken
PO Box 20350, 2500 EJ La Haye
Pays-Bas

Un accusé de réception de la demande sera émis, et toutes les données échangées dans ce cadre seront protégées en tant que correspondance privée.

Autorité chargée de la protection des données à caractère personnel aux Pays-Bas

Autoriteit Persoonsgegevens (AP)
PO Box 93374, 2509 AJ La Haye
Adresse d'accueil: Hoge Nieuwstraat 8, 2514 EL La Haye
Pays-Bas
Tél. (+31) (0)88-1805 250
www.autoriteitpersoonsgegevens.nl/en